



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1781-02

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1781-02 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement sur les nuisances n° 1781 (RMH 450) afin de modifier la disposition relative à l'obstruction au libre usage de places publiques

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 6 juillet 2020.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce septième (7^e) jour du mois de juillet deux mille vingt (2020).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca